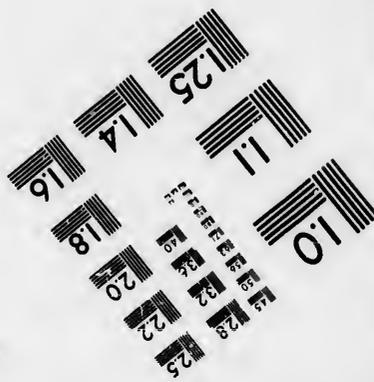
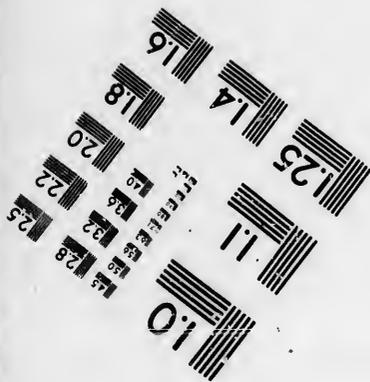
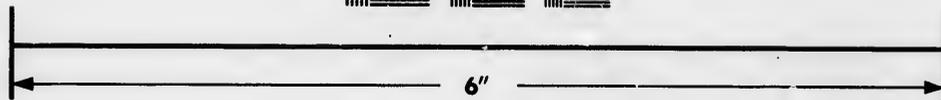
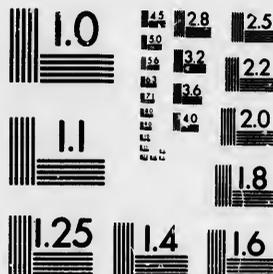


**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

**CIHM/ICMH  
Microfiche  
Series.**

**CIHM/ICMH  
Collection de  
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

**© 1986**

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- |  |  |
|--|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Coloured covers/<br>Couverture de couleur  | <input type="checkbox"/> Coloured pages/<br>Pages de couleur   |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/<br>Couverture endommagée  | <input type="checkbox"/> Pages damaged/<br>Pages endommagées   |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/<br>Couverture restaurée et/ou pelliculée  | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/<br>Pages restaurées et/ou pelliculées  |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/<br>Le titre de couverture manque   | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/<br>Pages décolorées, tachetées ou piquées   |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/<br>Cartes géographiques en couleur   | <input checked="" type="checkbox"/> Pages detached/<br>Pages détachées   |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/<br>Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)   | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/<br>Transparence   |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/<br>Planches et/ou illustrations en couleur  | <input type="checkbox"/> Quality of print varies/<br>Qualité inégale de l'impression   |
| <input checked="" type="checkbox"/> Bound with other material/<br>Relié avec d'autres documents  | <input type="checkbox"/> Includes supplementary material/<br>Comprend du matériel supplémentaire   |
| <input type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion<br>along interior margin/<br>La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la<br>distorsion le long de la marge intérieure   | <input type="checkbox"/> Only edition available/<br>Seule édition disponible   |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may<br>appear within the text. Whenever possible, these<br>have been omitted from filming/<br>Il se peut que certaines pages blanches ajoutées<br>lors d'une restauration apparaissent dans le texte,<br>mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont<br>pas été filmées. | <input type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata<br>slips, tissues, etc., have been refilmed to<br>ensure the best possible image/<br>Les pages totalement ou partiellement<br>obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,<br>etc., ont été filmées à nouveau de façon à<br>obtenir la meilleure image possible. |
| <input type="checkbox"/> Additional comments:/<br>Commentaires supplémentaires:  |  |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

|                          |                          |                          |                                     |                          |                          |
|--------------------------|--------------------------|--------------------------|-------------------------------------|--------------------------|--------------------------|
| 10X                      | 14X                      | 18X                      | 22X                                 | 26X                      | 30X                      |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 12X                      | 16X                      | 20X                      | 24X                                 | 28X                      | 32X                      |

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

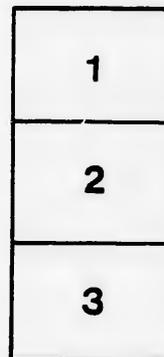
Législature du Québec  
Québec

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol  $\rightarrow$  (meaning "CONTINUED"), or the symbol  $\nabla$  (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Législature du Québec  
Québec

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole  $\rightarrow$  signifie "A SUIVRE", le symbole  $\nabla$  signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

*A. L. Hamblin & Co. Charlevoix*

*9 1 Ottawa*

**EXAMEN**

D'UN

**PLAN DE CULTURE**

PROPOSÉ PAR

M. Cléophe Cimon, ci-devant député de Charlevoix

SUIVI DE

**REPONSES AUX ADVERSAIRES**

DE

**L'ÉCOLE D'AGRICULTURE DE SAINTE ANNE**

ET DE L'ORGANISATION DE

**L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE**

en France, en Angleterre et en Irlande, notamment à  
Glasnevin, près de Dublin, la première école  
d'agriculture d'Irlande

ENFIN UN EXTRAIT DES

**REPONSES DU REVD. M. F. PILOTE**

AU

**Comité de l'Agriculture en février 1868**

---

IMPRIMÉ PAR F. H. PROULX, STE. ANNE DE LA POCATIÈRE

1868



7

**EXAMEN**  
D'UN  
**PLAN DE CULTURE**

PROPOSÉ PAR

M. Cléophe Cimon, ci-devant député de Charlevoix

SUIVI DE

**REPONSES AUX ADVERSAIRES**

DE

**L'ÉCOLE D'AGRICULTURE DE SAINTE ANNE**

ET DE L'ORGANISATION DE

**L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE**

en France, et en Irlande, notamment à Glasnevin, près de Dublin, la première école d'agriculture d'Irlande

ENFIN UN EXTRAIT DES

**REPONSES DU REVD. M. F. PILOTE**

AU

**Comité de l'Agriculture en février 1868**



IMPRIMÉ PAR F. H. PROULX, STE. ANNE DE LA POCA TIÈRE

1868

## AVERTISSEMENT

---

Les lettres qui composent cette petite brochure devaient paraître dans le *Journal de Québec*. Les trois premières même avaient paru lorsqu'une volonté supérieure est venue arrêter brusquement cette publication. L'auteur a donc été forcé de recourir à un autre moyen pour arriver à la publicité qu'on lui refuse dans les journaux.

On a reproché à l'auteur d'avoir empiété sur le terrain de la politique. Si le nom de l'Hon. M. Chauveau et le comité de l'Agriculture ont été cités dans cette discussion, c'est par M. Cimon lui-même qui, a tort ou à raison, s'est prétendu encouragé par ces deux hautes autorités. A l'ouverture même de la discussion une plume insolente et trempée de fiel, se disant autorisée aussi, a lancé sans aucune provocation contre l'auteur et son œuvre, les traits les plus blessants. Etait-il possible, en refusant de tels adversaires, d'éviter toute allusion aux personnages sous lesquels un certain parti semble vouloir s'abriter ? L'accusé ne perd jamais le droit de se défendre. Il n'a pas toujours tort, par cela seul qu'il est le plus faible.

F. PILOTE, Ptre.

Ste. Anne, 1er avril 1868.

M. C. Cimon, ci-devant député de Charlevoix,  
les écoles d'agriculture, et le meilleur  
système de culture.

I

Je dois avant tout déclarer que nos écoles d'agriculture ne font pas tout le bien désiré, et que seules, elles ne le feront pas de sitôt. Le système qui y est enseigné entraîne avec lui trop de dépenses pour que nos habitants puissent l'adopter.

C. CIMON.

Ce n'est qu'aujourd'hui, six mars, que j'ai pris connaissance des notes de M. Cimon sur l'agriculture, publiées dans le *Journal de Québec* du vingt-neuf février. Je vais traiter la thèse de ce Monsieur, au point de vue des principes de la science agricole appliqués à notre climat, et à la situation économique de nos cultivateurs canadiens. Je ne dirai rien qui n'ait été fait et expérimenté ici, sous mes yeux, depuis dix ans, à Ste. Anne, à l'exemple de M. Cimon qui "offre à ceux qui ont en mains les destinées de la patrie, l'humble concours de son expérience."

L'écrit de M. Cimon, outre la valeur qu'il peut tirer du nom de son auteur, en reçoit une bien plus grande de l'article élogieux que lui a consacré le *Journal de Québec*, en s'appuyant sur la haute approbation du comité de l'agriculture, et de l'hon. M. Chauveau, notre digne premier ministre. Avec de tels éloges, émanant de telles sources, l'écrit de M. Cimon acquiert presque l'importance d'un document officiel.

Ainsi considéré, l'écrit de M. Cimon mérite plus qu'une attention ordinaire. Il doit être sérieusement examiné, médité, discuté. La question de la réforme de notre système de culture est, à l'égard de la colonisation, une question de vie ou de mort pour le Bas-Canada, a-t-on dit déjà bien souvent. L'étude des moyens qui doivent amener cette heureuse transformation est donc de la plus haute importance. Elle ne doit pas être décidée à la hâte, sans autre examen que celui qui serait fait, par exemple, autour d'une table, dans le secret, par une quinzaine de personnes plus ou moins compétentes, quoique toutes animées des meilleures intentions. Elle ne doit pas être acceptée du public, ni encore moins recommandée par les journaux, sans une étude préalable et suffisante. Il ne faut pas que l'opinion publique soit, dès le début, exposée à prendre une fausse direction sur des matières de cette importance.

Notre Gouvernement le veut sans doute ainsi. Aucun de ses membres ne voudrait imposer à la légère un système quelconque. Il saura aussi se mettre en garde contre des visées trop hautes et trop scientifiques qui lui feraient manquer le but en le dépassant.

C'est pour répondre à ce vœu de tous les amis de la cause agricole dans la législature et ailleurs, que je viens, au nom des saines doctrines en matière d'enseignement et de pratique agricole, répondre à M. Cimon, pour louer ce qu'il y a de bon dans son écrit, blâmer ce qu'il y a de mauvais, développer et compléter ce qui peut être obscur et incomplet. M. Cimon, j'espère, ne m'en voudra pas, puisque je n'ai d'autre intention que celle de venir en aide à la cause qu'il défend, et que nous tendons tous deux au même but, celui de régénérer notre agriculture. Ses patrons n'en seront pas fâchés non plus.

M. Cimon a eu le courage de signer son écrit. J'en ferai autant.

M. Cimon divise ses notes en quatre parties. J'agirai de même, faisant de chacune d'elles une étude spéciale, soit pour en faire ressortir ce qu'elles peuvent avoir d'impraticable ou même d'erroné sous le rapport des principes.

Armes égales des deux côtés : grand désir d'être utiles à nos compatriotes, excellentes intentions, pur patriotisme enfin ; la force seule des raisons l'emportera.

Après ce préambule que j'ai cru nécessaire pour répondre à celui de M. Cimon, et à l'article du *Journal* qui l'a recommandé, je commence l'examen de chacun des quatre paragraphes de ses notes. J'ajouterai un exposé de l'organisation de l'enseignement agricole en Irlande, que l'on voudrait, paraît-il, introduire ici. Je parlerai de Glasnevin, près de Dublin, la tête de cette organisation. Je ne dirai rien que je n'aie vu moi-même sur les lieux, accompagné de professeurs qui m'ont enseigné sur tout. Je parlerai aussi de l'enseignement agricole en France qui s'organise en ce moment, surtout par les Ecoles Normales et les Ecoles Primaires.

En commençant cette polémique, je dois exprimer le vif regret que j'éprouve d'avoir à contredire un ancien ami comme M. Cimon. Mais la vérité a des exigences qu'il faut satisfaire.

Le silence m'était impossible.

*Amicus Plato... Sed magis amica Veritas.*

Ste. Anne, 7 mars 1868.

II

Je dois ici déclarer avant tout, que nos écoles d'agriculture ne font pas tout le bien désiré, et que seules, elles ne le feront pas de sitôt. Le système qui y est enseigné entraîne avec lui trop de dépenses pour que nos habitants puissent l'adopter.

L'enseignement agricole le plus facile qu'il nous soit possible de donner au peuple Canadien, et qui, suivant mes convictions, produira les plus beaux résultats, est l'enseignement agricole par l'exemple.

C. CIMON.

Dans le premier paragraphe de ses notes, mon honorable ami commence par les deux sentences que l'on vient de lire. Déclarer les écoles d'agriculture inutiles et les remplacer par l'enseignement de l'exemple, cela est bientôt dit. Mais la démonstration! c'est autre chose. M. Cimon ne paraît pas avoir même l'ombre d'un doute; il déclare que la chose est ainsi. Pour lui c'est clair. Ce qui sera très-clair aussi pour le public, c'est que le ci-devant député de Charlevoix, s'il entend parler de l'enseignement des écoles d'agriculture en général, est resté étranger aux notions les plus élémentaires de cet enseignement, et que l'enseignement par l'exemple qu'il veut mettre à la place des écoles, pour tenir lieu sans doute de toute instruction en agriculture, n'est autre chose que la substitution d'une certaine routine prétentieuse à la place du savoir. Il dira aussi, que M. Cimon ne paraît pas se douter qu'en agriculture comme en toute industrie, il y a la partie scientifique ou simplement théorique, et la partie mécanique qui n'est autre chose que le métier. Mais que devient l'exercice du métier dans une industrie quelconque, quand il cesse de profiter des lumières que la science lui apporte à chaque instant sur tous les points de ses opérations?

Mais si M. Cimon a voulu parler de l'école de Sainte-Anne en particulier, en disant nos écoles d'agriculture, comme il faut le croire, puisque celle de l'Assomption n'existe que depuis quelques mois, je lui répondrai que notre école a fait tout le bien qu'il était raisonnable d'attendre d'elle dans les circonstances où elle s'est trouvée. D'abord, elle a donné une vive impulsion au mouvement qui se manifeste aujourd'hui de tous côtés en faveur de l'agriculture. Ses bulletins et ses rapports, l'exemple des belles cultures et du troupeau choisi de la ferme, ses enseignements répandus sur toute la surface du pays par la *Gazette des Campagnes*, publiée à Sainte-Anne, sous son patronnage; tout cela,

il est impossible de le méconnaître, a exercé partout la plus heureuse influence. Tous les étrangers qui nous ont fait l'honneur d'une visite, n'ont jamais manqué de nous donner les témoignages les plus flatteurs. Quand il y a eu des critiques, ils se sont toujours trouvés parmi ceux qui n'ont jamais daigné ni voir, ni lire ce qui s'est fait ici. Etrangers, par calcul ou autrement, à tout ce qui se passe depuis huit ans à Sainte-Anne, ils n'ont pas la moindre idée de l'excellente organisation de l'enseignement et de la pratique agricole à laquelle nous sommes arrivés après des essais laborieux et pénibles.

Si, avant de nous faire donner ce rude soufflet, on eut pris la peine de lire quelques-uns de nos rapports, ou mieux de venir se renseigner sur les lieux, ou même de questionner à distance une seule personne attachée à l'établissement, on aurait connu la vérité, et on nous eût ménagé cette humiliation. C'est ainsi que, par un seul trait de plume, on fait bon marché des sacrifices énormes de temps, de patience, de repos et d'argent qu'il a fallu faire pour créer une institution capable de rendre les plus importants services, si elle recevait du Gouvernement l'encouragement auquel elle a droit. Et c'est au moment où cette même institution reçoit trois distinctions honorifiques de la part du jury international de l'Exposition universelle de Paris, que M. Cimon vient déclarer que *nos écoles* (il n'a pas ôsé dire notre école) ne sont pas ce qu'il faut pour régénérer l'agriculture canadienne, " parce que le système qu'on y enseigne est trop dispendieux. " Entre M. Cimon et le verdict du jury international, le public saura bien faire une différence.

De telles misères usent vite les hommes. Mais si les hommes passent, la vérité reste. Elle finit toujours par prévaloir. Si quelques contemporains sont ingrats, la postérité reconnaissante saura bien leur mettre au front une marque qui les fera reconnaître.

Si M. Cimon a voulu donner pour preuve de l'inutilité de l'école de Sainte-Anne, le petit nombre de ses élèves, je répondrai par des chiffres.

Depuis 1859 jusqu'à la fin de 1867, *quatre-vingt-un* élèves ont passé par l'école.

*Sept* sont sortis avec certificat de capacité agricole.

*Cinq* sans certificat, mais ayant terminé leurs cours de deux ans et plus.

*Quarante deux* se livrent à l'agriculture depuis leur sortie.

*Cinq* attendent une position avantageuse dans la carrière agricole.

*Deux* sont professeurs d'agriculture.

Quatorze sont connus comme ayant abandonné la carrière agricole. Les autres ne sont pas encore fixés.

Vingt-un comtés nous ont envoyé des élèves.

Le district de Montréal en a fourni vingt ; celui des Trois-Rivières, quatre ; celui de Québec, trente-sept ; celui de Kamouraska, dix-neuf.

L'âge des élèves a été comme suit :

Seize de 14 à 16 ans,  
Dix-huit de 18 à 20,  
Vingt-trois de 16 à 18,  
Dix-neuf de 20 à 22.

Faisons maintenant une comparaison. En 1839, environ dix ans après sa fondation, l'école de Grignon comptait 166 élèves occupant de bonnes positions dans la carrière agricole, soit comme propriétaires agriculteurs, soit comme professeurs, soit comme fermiers, ou régisseurs, soit enfin comme cultivant avec leur père. Ce chiffre de 166 est peu considérable, si on le compare au nombre total de tous les élèves qui avaient dû passer par cette école, jusqu'à l'époque qui termine la période de ses premiers essais. Dans l'année de 1836 seule, il y avait plus de 60 élèves inscrits, quoique dans les commencements il y en eût à peine 15. En 1849, dix ans plus tard, cette même école qui avait eu 663 élèves admis à ses cours, ne comptait encore que 97 diplômés.

Si de Grignon l'on passe à l'Institut normal agricole de Beauvais, l'une des meilleures écoles d'agriculture de France, après les trois écoles impériales de Grignon, Grand-Jouan, et La Saus-saye, on trouve des chiffres encore plus rassurants pour Sainte-Anne. En 1862, sept ans après sa fondation, cette école comptait en tout 125 élèves tant anciens que nouveaux ; ce qui fait une moyenne d'un peu plus de dix-huit par année. Pendant le même espace de temps, qui est aussi la période de son enfance, l'école de Sainte-Anne en compte 81 ; moyenne, un peu plus de 11½. Beauvais a donné dix brevets de capacité agricole ; Sainte-Anne en a donné sept.

N'a-t-on pas le droit de dire que ces comparaisons justifient Sainte-Anne ? Grignon et Beauvais sont au milieu d'une contrée bien ancienne, riche, et très avancée. La nécessité de l'enseignement de l'agriculture comme profession y est généralement bien comprise. Sainte-Anne est dans une position bien différente. Ici, pays encore si nouveau, population, fortune, puissants encouragements du trésor public, opinion publique fortement exprimée, tout manque. Il faut lutter sans cesse contre la pauvreté, les préjugés, l'entêtement de la routine, de l'ignorance, et par suite,

l'incertitude des pères de famille à la campagne qui pourraient peupler les écoles d'agriculture d'excellents sujets. N'est-il pas étonnant qu'avec de tels éléments, et au milieu de tant d'obstacles du dehors, notre école ait pu se soutenir ?

L'historique de notre école, qui paraîtra bientôt, me fournit tous ces détails, et bien d'autres encore que l'espace à ma disposition ne me permet pas de reproduire.

M. Cimon n'a pas eu intention, sans doute, de poser tout à fait l'éteignoir sur l'enseignement professionnel de l'agriculture. Il en veut certainement ; je ne lui ferai pas l'injure de lui supposer des doutes à cet égard. Mais il en veut à fort petites doses, à ce qu'il paraît, à doses homéopathiques, puisque, après avoir déclaré nos écoles *insuffisantes*, il proclame " l'enseignement agricole par l'exemple comme le *seul possible* pour le peuple canadien. " Pourquoi n'a-t-il pas dit aussi que l'enseignement de l'agriculture dans les écoles normales et les écoles primaires était également insuffisant ? Il aurait pu le dire pour les mêmes raisons ; mais il s'en est bien gardé. Ecrivant à la gracieuse invitation du Comité de l'agriculture par l'un de ses membres, l'Hon. M. Chauveau, il a dû se tenir dans une réserve que le public comprendra.

St. Anne, 8 mars 1868.

### III

Le système que l'on enseigne dans nos écoles d'agriculture est trop dispendieux pour nos habitants.

L'enseignement agricole le plus facile qu'il nous soit possible de donner au peuple canadien est l'enseignement par l'exemple.

C. CIMON.

En examinant le second paragraphe des notes de M. Cimon, dans l'article qui suivra celui-ci, je ferai voir, par la comparaison de son système avec le nôtre, que la question de l'économie est toute en faveur des écoles d'agriculture, c'est-à-dire de l'enseignement qu'on y donne.

Je passe à sa méthode de " l'enseignement par l'exemple, comme le *seul* qu'il soit possible de donner au peuple canadien. " Les professeurs ne sont rien autre chose que des cultivateurs ordinaires, mais un peu plus habiles, chargés, un par

chaque comté, des travaux d'exploitation d'une ferme, avec salaire du trésor public, sous la haute direction du Gouvernement. Cet honnne serait obligé de suivre " un système agricole qui ne répugne pas à notre climat, et qui soit en accord avec nos cultivateurs." Avec cela, suivant M. Cimon, " chacun de ces cultivateurs modèles cultiverait son champ de son mieux avec les instruments ordinairement employés dans les campagnes ; il sèmerait moins de grain, et récolterait le double, le triple, et peut-être plus, que ceux qui l'entourent." C'est alors, continue-t-il, que " nos cultivateurs ouvriraient les yeux. L'exemple les entraînerait à améliorer leurs terres. Cela serait d'autant plus aisé, que le nouveau mode serait facile et peu dispendieux. A l'exemple, peu à peu se joindrait l'ambition, et voilà l'impulsion donnée. On travaillerait de toutes parts avec ardeur, et en peu d'années, nos vieilles terres épuisées reprendraient leur fertilité première. . . . Ce cultivateur modèle rece vrait un salaire du Gouvernement. On l'obligerait en retour de se pourvoir d'une bonne race de tous les animaux de ferme, et de prêter aux cultivateurs du comté, autant que possible, le concours de ces mêmes animaux pour améliorer ceux qu'ils possèdent déjà. Ce cultivateur serait, pour ses compatriotes une étoile lumineuse qui les conduirait vers un avenir prospère."

Evidemment, mon ami se fait d'étranges illusions. Ses professeurs de pratique agricole, par exemple, sèment moins de grain et récoltent deux et trois fois plus que les cultivateurs ordinaires ! Ils prêtent leurs animaux aux cultivateurs du comté pour améliorer leurs troupeaux, et bientôt ceux-ci sont régénérés et transformés. La pauvreté disparaît, et l'aisance revient partout sous l'influence bienfaisante de ces *étoiles lumineuses*. Voilà le rêve d'une imagination très-patriotique, sans doute, mais séduite par des apparences trompeuses. Lors de son séjour à la campagne, M. Cimon a-t-il jamais eu occasion de voir à l'œuvre un cultivateur modèle conduisant au train de course ses concitoyens de la Malbaie dans la voie du progrès ? A-t-il vu très-souvent des récoltes doubles ou triples de ce qu'elles étaient auparavant ? A-t-il vu beaucoup de troupeaux améliorés en peu de temps par la force seule de l'exemple ? Il est permis d'en douter, quand, désillusionné, on a vécu longtemps au contact de la réalité de la vie à la campagne. La force de l'exemple est très-grande, sans doute. Mais elle a ses instants de faiblesse, surtout en agriculture.

En lisant les superbes résultats promis par M. Cimon, on dirait que les Canadiens n'ont jamais vu cultiver d'autres personnes que leurs pères, leurs frères ou leurs voisins. Nous comptons cependant parmi les exploitants du sol, bon nombre de cultivateurs,

écossais, dont les grosses récoltes sont de notoriété publique. Leur système ne doit pas être dispendieux puisqu'ils réalisent de gros profits. On en cite beaucoup qui, arrivés en Canada avec quelques sous dans le gousset, se sont enrichis en peu d'années. Placés d'abord au service de cultivateurs canadiens, ils font des épargnes et finissent par acheter la terre de leur maître ruiné. Ces exemples ne sont pas rares. Pourquoi en général n'ont-ils pas plus d'imitateurs parmi les Canadiens? e-t-ce parce que le système est dispendieux? Mais il enrichit le propriétaire. Est-ce parce qu'il est impossible à cause du climat? Non. Le climat est le même pour le Canadien que pour l'Écossais.

Cela prouve que trop souvent, en agriculture, la force de la routine l'emporte sur la force de l'exemple. Ici, à Ste. Anne, bien souvent, nous en avons eu la preuve. Voici un fait entre mille : le printemps dernier, le directeur de la ferme faisait chauler une pièce destinée à recevoir du blé. Un cultivateur du voisinage lui en témoigna sa surprise, en lui disant que pour lui, il ne comprenait pas que la chaux pût être employée autrement que pour blanchir ou faire du mortier. Il lui fut répondu qu'à l'automne la récolte ferait voir qui des deux avait raison. Or, au temps de la récolte la pièce chaulée donna sur le pied de 22 minots à l'arpent, pendant que le champ de notre cultivateur, quoique de même qualité, également semé en blé n'avait poussé que quelques épis clairs et courts avec beaucoup de mauvaises herbes. Cela n'empêchera pas ce brave homme de faire comme par le passé.

Le salaire que l'on voudrait faire payer par le Gouvernement à ces cultivateurs modèles ne serait pas propre à leur concilier la confiance de leurs voisins. On leur dira toujours : ce n'est pas difficile quand on a l'argent du Gouvernement. Quand nos cultivateurs ont dit cela, inutile d'essayer de leur faire entendre raison. C'est ce qui nous arrive ici tous les jours. Ne faisant aucune distinction entre l'école et la ferme, ils répondent à nos sollicitations par cette phrase sacramentelle : "Vous êtes riches, le Gouvernement vous donne de l'argent, nous en ferions bien autant, si nous avions les mêmes moyens." On a beau leur dire que le Gouvernement ne donne rien pour faire labourer, engraisser les terres, que tout cela se fait par les moyens ordinaires qui sont à leur disposition. Peine perdue.

Je ne prétends pas nier l'influence de l'exemple. J'y crois au contraire beaucoup, sans toutefois me faire illusion sur sa marche toujours lente. Mais l'exemple ne peut pas marcher seul. Il lui faut un guide, un flambeau pour l'éclairer. Ce flambeau, c'est la science. Sans elle, le meilleur praticien d'une localité devient un très-pauvre cultivateur dans une autre placée dans des conditions

différentes. Pourtant sa manière de faire et ses procédés de culture sont les mêmes. Pourquoi réussiront-ils dans un endroit et manqueront-ils dans un autre ? Il ne se rendra jamais compte de cette différence, s'il ne possède pas les principes que les écoles spéciales d'agriculture *seules* peuvent donner.

L'agriculture, comme toute industrie, a besoin, pour être exercée avec succès, du concours de plusieurs sciences. Elle n'est point, comme tant de personnes le croient, un art grossier que l'on peut pratiquer sans instruction première et par hasard. L'observation seule ne suffit pas non plus pour tirer parti des trésors immenses que la terre recèle dans son sein. Sans le flambeau des connaissances positives, il ne faut compter sur aucun résultat heureux dans la carrière industrielle. Et de même que l'industrie proprement dite n'a pris son essor que du moment où les sciences ont été appelées à la diriger, de même aussi, l'agriculture n'a pris une marche progressive et n'a cessé d'être un art purement manuel que de l'époque où l'homme des champs a senti la nécessité d'appuyer ses pratiques hasardées, ses méthodes routinières sur les principes sûrs et féconds des théories scientifiques autorisées par l'expérience.

Il y a en agriculture la science et l'art. La science comprend les principes qui éclairent, dirigent la mise en pratique des procédés, qui perfectionnent les moyens d'action, et qui seuls peuvent conduire à améliorer ce que le hasard a fait découvrir. L'art, c'est l'application directe des méthodes de production, c'est la pratique des faits, c'est le métier. Si l'homme intelligent de M. Cimon ignore l'agronomie, et ne possède que l'art agricole ou la partie mécanique du métier, il ne pourra pas être un *agriculteur modèle*. Son système grossier de pratique ne pourrait pas servir d'exemple utile ; car il importe que son mode de culture soit bon en lui-même, de manière que sa propre pratique devienne aussi bonne que les circonstances dans lesquelles il se trouve placé peuvent le permettre.

Notre agriculture ne peut se régénérer, devenir florissante, que par la transformation de son personnel, transformation qui, de son côté, ne peut s'opérer que par l'introduction dans la masse des cultivateurs d'une foule d'hommes jeunes, intelligents, possédant *l'agronomie* et *l'art agricole*. Eux seuls sont capables de comprendre et d'exécuter toutes les améliorations que, depuis un quart de siècle, l'on propose aux cultivateurs. Or, cette génération d'hommes intelligents et instruits ne peut se former ailleurs que dans des écoles spéciales d'agriculture.

Nous devons constamment, en agriculture, avoir en vue l'augmentation et l'amélioration des produits, afin de tirer du sol le

plus grand bénéfice avec le moins de dépenses possibles. Pour parvenir à ce résultat, il est indispensable de connaître les principes qui font la base de cette science. Ensuite, le cultivateur possédant les connaissances suffisantes, doit marcher avec précaution, même en appliquant les meilleures méthodes, et surtout se garder de changer brusquement et sans réflexion le système de culture qu'il veut modifier ; autrement, il s'expose à de graves mécomptes qui compromettent également ses intérêts et ceux de l'agriculture elle-même.

Qu'est-ce donc, en effet, que la pratique nécessaire aux chefs d'exploitation ? C'est l'habileté à appliquer la théorie, conformément aux convenances de temps et de lieux ; c'est la sûreté du coup-d'œil pour apprécier l'opportunité de toutes les opérations, pour demander à chaque terre, à chaque situation, ce qu'elle peut produire, pour calculer le rendement des récoltes, pour juger des qualités, des défauts, des besoins des animaux ; c'est l'aptitude à parler le langage des circonstances ; c'est l'art de concevoir, de prévoir, de contrôler, d'organiser et d'administrer.

Le chef de l'exploitation a son plan général d'opérations ; mais il sait le modifier, il sait l'approprier au degré d'intelligence de ceux qui l'étudient. Il a des idées, mais il n'oublie pas que, dans les détails quotidiens de la vie agricole, chaque jour a son œuvre, chaque idée son moment. En un mot, le bon praticien qui doit servir d'exemple, c'est l'homme dont toutes les facultés sont toujours au niveau des circonstances, c'est l'homme qui a les audaces du progrès non moins que la prudence inspirée par l'esprit de conservation ; c'est l'homme enfin capable de donner des conseils, des instructions qui n'engendrent pas de mécomptes.

Ceci doit suffire pour faire comprendre à M. Cimon que les praticiens modèles qu'il veut placer à la tête de chaque comté, si habiles qu'il les suppose, n'ont pas tout ce qu'il faut pour atteindre le but désiré. Ils auraient, d'ailleurs, un autre inconvénient : celui de coûter trop cher. En allouant à chacun d'eux au moins deux cents piastres, pour avoir droit de leur faire suivre un plan raisonné de culture, et de les obliger d'acheter des animaux de races améliorées, on arrive de suite à 13,000 piastres pour les 65 comtés de la province de Québec. C'est une trop lourde charge pour croire que la législature veuille l'accepter.

Il y a d'autres inconvénients encore. Qui se chargera de tracer un plan de culture et d'assolement convenable à chaque comté ? Car ce plan ne pourra pas être uniforme pour toute la province. Qui en surveillera l'exécution ? Qui verra à ce que chacun de ces 65 cultivateurs soient fidèles à leurs devoirs, et soient en tout des étoiles lumineuses pouvant guider nos habitants ? Quand ces

étoiles s'éclipseront ou devieront de la marche tracée par le programme, qui se chargera de la remettre dans la bonne route et de leur rendre la lumière ? Voilà des questions bien sérieuses. M. Cimon voudrait-il accepter la charge de directeur de cette grande machine ? Elie est inconnue en France, en Allemagne et en Angleterre, où pourtant l'on a beaucoup fait pour améliorer l'agriculture. M. Cimon devrait demander un brevet d'invention pour cette découverte. Personne à coup sûr, ne lui en contesterait la paternité.

Ste. Anne, 9 mars 1868.

---

#### IV

Le plan de culture enseigné dans les écoles d'agriculture coûte trop cher pour que nos *habitants* puissent l'adopter.

C. CIMON.

Avant de poursuivre l'examen du plan de mon excellent ami, je lui dois quelques mots en réponse à la lettre qu'il vient de publier dans le *Journal*.

Il m'assure de ses bonnes intentions ; j'y crois et je l'en remercie. Je lui demande de me rendre le même témoignage. Pour moi comme pour lui, " l'importance de l'affaire c'est que cette discussion tourne à l'avantage du pays. " Nous n'avons tous deux d'autre ambition que celle-là. " Pour cela il me demande " ne ne pas critiquer le sens d'une simple phrase, d'un seul mot. " Je le veux. Ce serait mal à moi dans une discussion de cette nature, d'épiloguer sur ses mots et ses phrases prises isolément et sans égard à l'ensemble de son écrit. Je ne dois pas paraître essayer de dénaturer ses intentions. Ce serait déloyal. Mais pour bien me rendre compte de sa pensée, il faut bien que j'examine, et que je pèse ses mots et ses phrases. Tel mot qui paraît obscur dans un endroit s'éclaircit par tel autre. On ne peut discuter autrement. Seulement il faut y mettre de la bonne foi, et éviter l'esprit de chicane. C'est sans doute ce que veut M. Cimon. Qu'il agisse de même envers moi. Nous sommes d'accord.

Mon ami dit qu'il n'a point eu de " patrons " pour rediriger ses notes sur l'agriculture, et " qu'il n'y a point d'autres personnes " qui apparaissent sous un voile transparent. " Il ajoute qu'il a écrit " à la gracieuse invitation du comité de l'agriculture par l'un de ses membres. " Ceci confirme ce qu'avait dit le *Journal* en annonçant les notes, savoir : " qu'elles avaient été écrites à la demande de l'Hon. M. Chauveau. "

M. Cimon parle avec complaisance de son expérience. Dans la lettre qu'il vient de publier, il revient à la charge pour dire que son système est " le fruit de son expérience, expérience de trente-cinq ans. " Certes ! 35 ans c'est bien respectable, mais il y a 35 ans, c'est-à-dire en 1833, M. Cimon entrait à peine au Collège, bien jeune encore. Depuis ce temps, il a fait son cours d'études et parcouru une longue et honorable carrière à peu près étrangère aux opérations de la pratique agricole. Dans ce cas, me dis-je, à moi-même, mon ami a dû être bien précoce dans la pratique de l'agriculture, et l'application d'un système raisonné comme celui qu'il propose.

M. Cimon termine sa lettre en me renvoyant au *Canadien* qui a publié un pompeux éloge de son système. Les gros chiffres que j'y vois, loin d'ébranler mes convictions, me font un effet tout contraire. Pour moi c'est la critique la plus fine, la réfutation la plus complète de son plan. Je désespère d'obtenir un tel succès.

Je dois aussi un mot à M. le rédacteur du *Journal*. Dans un entrefilet plein de bienveillance dont je lui suis reconnaissant, il proteste dans son numéro du 12, de ses bonnes dispositions envers les écoles d'agriculture qu'il a toujours soutenues. Je crois à la sincérité de ses sentiments, et je compte sur la grande autorité de sa parole, pour le soutien de la même cause toutes les fois que l'enseignement professionnel de l'agriculture aura besoin de ses services.

Il pense que je suis " sous une fausse impression en croyant à l'existence d'un complot monté contre l'enseignement agricole " pratiqué à Sainte-Anne. " Que M. le rédacteur du *Journal* soit étranger à toute idée de complot, j'en suis convaincu. Mais qu'il me laisse croire plus que jamais à l'existence de quelque chose qui y ressemble ; je ne lui demande rien de plus. Voir l'*Événement* du 12, 4<sup>e</sup> dit. hebdomadaire. Il verra bientôt que j'avais raison. La trame est ourdie depuis quelques mois. Des limiers sont envoyés à droite et à gauche pour donner l'éveil. On verra bientôt le dessous des cartes. Il paraît que cela était nécessaire pour préparer l'opinion publique aux grandes innovations qui se préparent. Comme je n'ai rien provoqué, je me contenterai de me tenir sur la défensive. Attaqué, je dois me défendre, c'est mon droit.

A demain l'examen de la question économique.

15 mars 1868.

Le plan de culture enseigné dans les écoles d'agriculture coûte trop cher pour que nos *habitants* puissent l'adopter.

C. CIMON.

Revenons maintenant à la question de l'économie. M. Cimon reproche aux élèves d'agriculture les grandes dépenses à faire pour mettre en opération le système de culture qu'elles enseignent.

Pour réfuter cet avancé il suffit de comparer son système avec le nôtre dans leurs principaux détails.

1o. Son plan de rotation suppose six ans. Le nôtre qui était d'abord de six ans aussi, sous forme d'essai, a été mis à huit ans, par économie. Car il en coûte moins de fumer un champ tous les huit ans que tous les six ans. Dans un assolement de six ans chaque sole est plus grande que dans un assolement de huit. Donc sur ce point l'économie est en notre faveur. En disant que notre assolement est de huit ans, je parle en général. Car dans certains champs de la ferme il est beaucoup plus long; dans d'autres il n'est que de sept ans. Il en doit être ainsi. Toutes les terres ne peuvent pas être soumises à un mode uniforme de culture. Nous verrons cela plus au long dans une autre lettre, en examinant la question de savoir s'il est possible et avantageux d'imposer à tous les cultivateurs de la Province de Québec, depuis Montréal jusqu'à Gaspé, un assolement uniforme de six ans ni plus ni moins. Ainsi à Ste. Anne,

C'est plus économique.

2o. M. Cimon débute à l'amélioration de ses terres par les cultures sarclées. Nous en faisons autant, avec cette différence que notre assolement étant un peu plus long que le sien, et chaque sole plus petite (les siennes ont 24 arpents), nous avons moins de travaux. Avec cette différence aussi qu'en certains cas, rares à la vérité, pressé par les circonstances, on s'est contenté de cultures simplement nettoyantes, comme la vesce et la lentille, sur certaines pièces qui n'avaient pas besoin d'être autant ameublées. Dans tous les cas il y a une fumure à fortes doses comme M. Cimon le veut.

C'est plus économique.

3o. M. Cimon veut faire produire mille voyages de fumier à son cultivateur modèle, même la première année. Le pauvre homme, je le plains. Mais le fumier ne suffit pas toujours. Certaines terres sont tellement constituées que le fumier n'y produit que peu d'effet. On y voit au bout de trois ou quatre ans

l'engrais aussi entier et aussi complet que lorsqu'on l'y a mis. Ces terres sont les argiles compactes qui enveloppent le fumier d'une espèce de mastic, et le soustraient à l'influence de l'air, influence absolument nécessaire à la décomposition. Dans de tels terrains le fumier ne suffit pas, et pour les rendre productifs, il faudra employer les amendements. La méthode soi-disant économique de M. Cimon ne s'arrangera peut-être pas de cette observation. Dans ces sortes de terrains pour obtenir des récoltes deux à trois fois plus grandes que celle de l'ancien système, il faut absolument changer la constitution physique du sol au moyen d'amendements appropriés, la chaux par exemple dans les terrains qui n'en ont pas assez. Car il en faut toujours partout dans une certaine proportion. Nous en avons eu un exemple frappant ici l'année dernière, où l'emploi de quelques quarts de chaux nous a donné les récoltes myrobolantes que M. Cimon promet à l'emploi des fumures abondantes qui sont toujours comparative-ment plus dispendieuses.

C'est plus économique.

40. La première année, pendant la saison d'été, M. Cimon prépare le champ No. 2. Il enlève les roches, abat les buttes, remplit les trous autant que possible. L'automne arrivé, il laboure le tout pour le printemps suivant. Sur la ferme de l'école nous faisons tout cela, avec cette différence que nous ne perdons pas la récolte de ce même champ, comme le fait M. Cimon. Voici comment : l'année qui précède la céréale à laquelle nous faisons toujours succéder une récolte sarclée, est en pâturage. L'automne, quand les animaux ont rasé l'herbe, nous commençons à enlever les roches, puis nous labourons pour la céréale suivante. Après la récolte de cette céréale, nous achevons d'ôter les roches, d'abattre les buttes et de combler les trous. Le tout se termine par un bon labour préparatoire aux racines.

C'est plus économique.

50. M. Cimon obvie à l'insuffisance des fumiers par les engrais verts, c'est-à-dire le varech et les plantes semées pour être enterrées à la charrue. Ces sortes d'engrais n'équivalent qu'à une demi-fumure. Pourtant ils coûtent toujours la semence, les labours et tous les travaux d'une culture régulière. Leur prix de revient est donc toujours assez élevé. A Sainte-Anne, la paille est abondante. Ce qui n'est pas donné aux animaux est converti en fumier par de fortes litières. Le reste est vendu pour acheter du fumier à 12 sous la charge. Notre fumier nous revient donc moins cher.

C'est plus économique.

60. M. Cimon fait suivre les deux dernières années de sa

rotation consacrées au pâturage, par une culture sarclée. Il ne songe donc pas à profiter de la forte dose d'engrais enfouis dans le sol pendant ce temps. La terre s'est enrichie de toutes les déjections liquides et solides déposées par les animaux. A Ste. Anne on fait mieux. Les deux années de pâturage sont suivies d'une récolte de grains qui est toujours très-abondante.

C'est plus économique.

Si M. Cimon avait pris la peine de lire les rapports de notre ferme depuis 1860, il aurait vu tout cela, et bien d'autres choses encore sur la question de l'économie de notre système de culture.

Je pourrais pousser plus loin la comparaison. Mais ceci suffira pour faire voir que le reproche de M. Cimon n'est pas mérité. Le système enseigné par les écoles d'agriculture n'est pas aussi dispendieux que le sien, lequel est impraticable pour plus des neuf dixièmes des cultivateurs de la Province de Québec, comme je le ferai voir bientôt.

Je dois toutefois avouer que si les frais de culture d'une grande ferme attachée à une école d'agriculture, paraissent plus considérables que les frais d'une exploitation d'une même étendue appartenant à un particulier, cela est dû à des causes étrangères au système lui-même. L'une des principales est la surveillance et le service salarié. Voici ce qu'on lit dans le rapport de la ferme pour 1860, pag. 5 : " On n'entend plus dire *c'est impossible*. Les plus entêtés se taisent au moins quand ils n'ont pas la bonne foi d'avouer que cette culture est avantageuse. La seule objection qui reste encore, est qu'elle coûte trop cher. En effet elle coûte beaucoup plus au collège, où tout se fait à prix d'argent, qu'elle ne coûterait à une famille directement intéressée à son succès. Une surveillance payée n'est jamais aussi efficace que celle exercée par le maître présent à tous les instants du jour au milieu de ses employés. Un cultivateur travaillant avec ses enfants n'a pas à souffrir des graves désavantages inhérents à la position de notre ferme. D'ailleurs, s'il ne peut cultiver ainsi 10 arpents, qu'il n'en cultive que deux ou trois. Il est toujours sûr d'être amplement payé, s'il donne à cette culture les soins convenables."

Il est bon que M. Cimon et tous ceux qui partagent ses idées sur cette question, sachent bien quels sont les principes sur lesquels toute école d'agriculture doit baser son système de culture. En organisant la ferme de Ste. Anne nous nous sommes fait un devoir de consulter les maîtres habiles qui avaient passé par les mêmes épreuves. Nous avons fidèlement suivi la marche qu'ils nous ont tracée. " Une école d'agriculture, disait M. Bélla, l'excellent Directeur de Grignon en 1857 à M. Jos. Perrault, " est avant tout destinée à prouver par des faits et des succès

“ agricoles le mérite de ses préceptes ; elle doit montrer l'ex-  
“ ample des cultures qui conviennent le mieux au pays. L'exemple  
“ de cette pratique profitable se traduisant par des bénéfices est la  
“ première et la plus importante des missions réservées à l'école  
“ d'agriculture ; car ces bénéfices sont indispensables pour que  
“ les élèves aient foi dans la parole du maître, et pour qu'ils  
“ viennent à l'école ; et d'un autre côté, ces bénéfices sont le  
“ plus grand service qu'on puisse rendre à la science agricole  
“ elle-même. En effet la science restera à l'état de lettre morte  
“ tant qu'on n'aura pas prouvé que les méthodes et les procédés  
“ qu'elle préconise peuvent être sérieusement utilisés, et que les  
“ cultivateurs instruits réussissent mieux que les autres. ”

L'exploitation de Ste. Anne a été fondée sur ces principes. Destinée avant tout à prouver par ses succès le mérite des préceptes de son enseignement, pour être modèle, elle ne pouvait pas être essentiellement expérimentale, c'est-à-dire uniquement propre à agrandir le domaine de la science cette mission appartient principalement aux institutions de haut enseignement. L'intérêt de l'exploitant devait donc se combiner avec les exigences de l'enseignement.

Toute école qui voudra organiser un système de culture d'après d'autres principes manquera son but, à moins que ce ne soit une école d'un caractère purement scientifique, plus occupé d'enrichir le domaine de la science que le gousset du propriétaire. Dans ce cas la ferme serait expérimentale et non pas modèle.

17 mars 1868.

## VI

Je suppose une terre de quatre arpents de front sur quarante arpents de profondeur (c'est la dimension des terres que la plus grande partie de nos habitants occupent). Voici la division que j'adopterais pour cette terre.—J'en ferais huit clos avec un bon chemin de 24 arpents sur 13 pieds de large au milieu, etc.

C. CIMON.

Me voici donc arrivés à l'examen de ce plan fameux que plusieurs journaux ont acclamé, et qui, d'après l'expérience de 35 ans de son heureux auteur, doit régénérer l'agriculture canadienne. Mon bon ami paraît croire que l'adoption de son

système de culture enrichirait tous ses compatriotes. Je le voudrais bien. Mais à quoi bon se faire illusion ? Je vais essayer de le détromper.

Je dois dire d'abord que ce plan, considéré en lui-même comme pure hypothèse, et en dehors de toute application à telle ou telle localité, est excellent, sauf quelques détails qui peuvent soulever des objections dont je n'ai pas à m'occuper pour le moment. Il n'a rien de neuf. Les traités d'agriculture en parlent. M. Cimon a pu en voir l'application à Ste. Anne même, dans le rapport de l'Ecole d'agriculture pour 1860, page 2. Je n'y vois qu'une seule chose qui me frappe par sa nouveauté, ce sont ces belles terres de quatre arpents de large sur 40, qu'il suppose à la plus grande partie de nos habitants. S'il eut dit deux arpents, nous serions d'accord. Mais quatre arpents ! Il faut croire que toutes les paroisses ne se ressemblent pas, et qu'à la Malbaie, où il a expérimenté son système pendant longtemps, la plus grande partie des heureux habitants possède des terres de quatre arpents de large. Quelle division faudrait-il sur les terres d'un arpent ou deux ? Ce cas n'a pas été prévu. Mais ceci n'est qu'un détail. Voyons l'assolement.

Par *assolement*, *rotation*, d'après un grand nombre d'auteurs modernes autorisés, on entend " l'ordre suivant lequel les plantes cultivées se succèdent sur le terrain, pendant une période d'années déterminée, au bout de laquelle on recommence tous les jours la même succession dans le même ordre. " Chacune des divisions égales des terres d'une ferme soumise à une rotation régulière s'appelle *sole*.

Posons d'abord quelques principes. Un assolement, dit A. Thouin, est l'art de faire alterner les cultures sur un même terrain, de manière à en tirer constamment le plus grand produit avec les moindres frais possibles, en ménageant l'épuisement du sol, les frais de main-d'œuvre et la dose d'engrais.

M. Cimon admet cela. Il admet aussi tous les principes de la théorie chimique et de la théorie physique des assolements savoir :  
" 1o. Il faut faire précéder et suivre les cultures épuisantes par d'autres cultures propres à reposer le sol et à lui rendre sa fécondité. 2o. A une plante d'une certaine espèce, d'un certain genre, ou même d'une certaine famille, il faut faire succéder autant que possible une plante d'une autre espèce, d'un autre genre, et d'une autre famille. 3o. Aux cultures qui facilitent la croissance des mauvaises herbes, et notamment à celle des blés, il faut faire succéder d'autres cultures qui les détruisent ou les empêchent de se développer (*Maison rustique*). " — Là dessus nous sommes d'accord, puisque son système est fondé sur ces principes admis par tous les agronomes. Mais tout n'est pas là.

Reste encore le côté économique. C'est à ce point de vue que le système de M. Cimon est en défaut.

L'étendue du domaine, la nature et la fertilité du sol, l'éloignement des terres par rapport au centre d'exploitation, leur état de morcellement ou de rénnien en un seul tenant, le climat, les débouchés, les voies de communication, l'état moral et la densité de la population, la main-d'œuvre, les capitaux et l'intelligence du cultivateur, voilà autant de considérations à faire, suivant le *Livre de la Ferme*, avant d'établir un plan quelconque d'assolement. M. Cimon ne les a pas faites. Il n'a pas même l'air de soupçonner qu'il faille tenir compte de toutes ces circonstances si variées de climat, de différence de sols, de voies de communications, de débouchés, de capitaux, de main-d'œuvre, etc., puisqu'il propose sérieusement un plan uniforme de six ans ni plus ni moins, à tous les cultivateurs depuis Montréal jusqu'à Gaspé.

Si tout cela avait besoin de plus amples démonstrations j'ajouterais, non plus des raisonnements, mais des exemples. Ainsi un cultivateur qui se trouve dans une position favorable à l'engraissement des bœufs, ne peut pas suivre le même système que celui qui trouve plus de profit à faire du beurre. Le premier faisant des achats de bœufs ordinairement l'automne, n'aura pas autant de pâturages que le second qui a besoin pour ses vaches d'une nourriture abondante hiver et été. Ce qu'il faut au premier, c'est une grande quantité de fourrages variés pendant les mois d'engraissement : du grain, des légumes, et beaucoup de foin. Cet engraisseur aura donc peu de pâturages, juste assez pour fournir la nourriture nécessaire aux quelques vaches qu'il gardera pour les besoins de la famille.

Le cultivateur qui trouvera de l'avantage à vendre ses produits en nature devra également adopter un système différent.

Celui qui croira trouver plus de profits dans l'élevage et la vente des bestiaux encore jeunes choisira une rotation opposée.

Le propriétaire d'une terre légère aura un système différent de celui qui posséderait une terre forte, parce que les mêmes plantes ne peuvent pas venir également sur tous les sols.

Si une terre est riche, l'assolement sera différent de celui que l'on appliquerait à une terre pauvre.

On voit par ces exemples, que l'on pourrait multiplier, qu'il n'est pas bon de recommander un système quelconque, même le plus économique en soi, comme applicable à toutes les situations possibles.

M. Cimon en estant à tous les cultivateurs de la Province de Québec un plan unique de culture, sans faire aucune distinction

des situations si variées de chaque localité, a fait comme un tailleur qui prétendrait habiller tout le monde avec un habit taillé sur le même patron, sans égard à l'âge ni à la taille de chacun.

Il m'a demandé mon plan de culture. Il l'a dans ce qui précède. Qu'il me donne les circonstances économiques d'un propriétaire quelconque tel que je l'ai dit plus haut, alors je pourrai le satisfaire pour ce cas particulier. Aucun agronome ne peut promettre davantage.

#### CONCLUSION.

Il est temps de clore cette discussion. J'aurais pu en dire beaucoup plus, car M. Cimon a soulevé bien des questions. Je me suis contenté de répondre aux principales. C'est assez, il ne faut pas ennuyer le public.

M. Cimon a émis le vœu que cette discussion tournerait à l'avantage de nos compatriotes. Je me flatte qu'il en sera ainsi. J'espère aussi que nos bons rapports d'autrefois seront toujours les mêmes. L'ardeur passagère d'une polémique, comme celle-là ne doit pas troubler de vieux amis.

Je crois avoir bien démontré que M. Cimon n'a pas été juste envers les écoles d'agriculture, en disant que le système de culture qu'elles enseignent coûte trop cher. On nous adresse encore d'autres reproches. On en fait même circuler dans le public. J'y répondrai. Mais comme M. Cimon y est étranger, mes réponses ne s'adresseront pas à lui.

E. PILOTE, Ptre.

Ste. Anne, 19 mars 1868.

### ÉCOLES D'AGRICULTURE.

#### VII

#### Réponses aux adversaires.

*Douze cents piastres* pour une école d'agriculture ! C'est énorme.

On spéculé sur le travail des élèves.

Il faut *cent seize piastres* pour soutenir un élève à l'école.

En promettant de répondre aux adversaires de notre école, et de toutes celles qui voudraient s'organiser sur notre plan, je n'ai pas voulu m'engager à entrer dans une lutte corps à corps avec qui que ce soit, malgré d'insolentes provocations. Il ne faut pas que les journaux deviennent une arène pour l'exercice

du pugilat. Les amateurs de la boxe visant à la célébrité, peuvent chercher des compagnons ailleurs qu'ici. Leur public, à eux, peut bien avoir besoin de ces sortes de spectacles. Mais le grand public qui a du bon sens et le sentiment des convenances, ressent un profond dégoût. Il est toujours juste. Sa justice est terrible quelquefois. Je l'ai déjà dit, si quelques contemporains sont ingrats, la postérité reconnaissante saura bien leur mettre au front une marque qui les fera reconnaître.

Parmi les flots d'encre amère répandus dans une certaine feuille pour déconsidérer notre œuvre, quelques gouttes seulement ont pu nous atteindre. Un seul coup d'éponge suffira pour les faire disparaître.

10. " Douze cents piastres pour soutenir une école d'agriculture ! C'est énorme. "

Oui, *c'est énorme* pour payer tout le personnel et l'entretien d'une maison montée pour donner un bon cours théorique et pratique d'agriculture. Voyons :

|  |            |
|--|------------|
| Directeur de l'établissement, pension comprise.....                                      | \$ 200.00  |
| Maître de discipline, pension comprise.....  | 130.00     |
| Professeur d'agriculture.....  | 400.00     |
| Professeur de droit rural ou de zootechnie, alternativement.....                         | 50.00      |
| Chef d'atelier, maître-ouvrier président aux travaux des élèves, à 40 cts. par jour..... | 40.00      |
| Garçon de chambre, pension comprise.....   | 132.00     |
| Abonnement aux journaux d'agriculture.....   | 10.00      |
| Eclairage.....   | 20.00      |
| Chauffage.....   | 40.00      |
| Lavage et menus frais.....   | 26.00      |
| Impressions.....   | 12.00      |
| Assurance de la maison sur \$1600.....   | 24.00      |
| Loyer calculé sur les frais de construction, \$2000 à huit par cent.....                 | 160.00     |
|  | <hr/>      |
|  | \$1,234.00 |

Retranchant l'allocation.... 1,200.00  
On trouve que le Collège est en perte de \$34.00, sans compter tous les troubles et les misères de toutes sortes occasionnées à tous ceux qui prennent part à la direction de l'établissement..... 34.00

*C'est énorme, n'est-ce pas ?*

Ces douze cents piastres sont en effet une énormité, si on les compare aux grds salaires de certaines institutions d'enseignement public; dont chaque professeur reçoit entre mille à douze cents piastres par année!

N'est-ce pas encore une énormité de voir tant d'argent donné au Collège de Ste. Anne, qui a pris seul l'initiative d'une création si nouvelle et si difficile, au prix de sacrifices et de troubles sans nombre, dans le seul but de rendre service à l'agriculture ! Il y a vraiment de quoi faire crever de jalousie à la vue d'un tel gaspillage des deniers publics.

Aujourd'hui, qu'après une expérience très-laborieuse de huit ans, le problème de l'enseignement de l'agriculture comme profession est résolu, n'est-ce pas une énormité de voir ces mêmes écoles d'agriculture demander un peu plus d'argent dans l'intérêt même de la chose, pour pouvoir se mettre en état de mériter de plus en plus la confiance publique ?

N'est-ce pas une énormité de les voir se plaindre de cette chétive pitance, à la vue d'autres institutions qui regorgent ?

N'est-ce pas une énormité de voir qu'elles refusent de se laisser enterrer vivantes ?

Oui, vraiment, elle est exigeante, prétentieuse, et bien coupable, cette école de Ste. Anne, à quelque point de vue qu'on la considère.

Mais où vont donc les \$24 qu'elle reçoit de chaque élève ? — Nous le verrons un peu plus loin.

Passons à l'examen du second grief, la spéculation sur le travail des élèves.

Si toutes les spéculations n'étaient pas plus heureuses que celle-là, il y en a bien peu qui feraient fortune. Dans toutes les écoles d'agriculture que j'ai visitées en France, le travail des élèves n'est pas du tout considéré comme capable d'enrichir le propriétaire. Il serait donc bien surprenant qu'il en fut autrement à Ste. Anne. Ici comme en France et à Glasnevin en Irlande, on s'en sert néanmoins, non pour faire de l'argent, mais pour répondre aux exigences du programme, qui veut que les élèves prennent une part raisonnable à tous les travaux, dans la mesure de leurs forces, et à la tenue générale de la ferme pour s'initier peu à peu à la pratique, et devenir de bons chefs d'exploitation. Le meilleur enseignement serait incomplet sans cela.

Mais autre chose est de faire travailler les élèves, autre chose est d'obtenir d'eux, en toute occasion, un travail profitable à l'établissement. Sans doute qu'il l'est assez souvent. Je ne puis que faire des éloges de la bonne volonté du plus grand nombre. Mais entre le bon vouloir et l'habileté il y a une différence. Les élèves qui avant leur entrée à l'école avaient fait un bon apprentissage des travaux de culture chez leurs parents, nous ont été très-utiles. Malheureusement c'est le plus petit nombre. Ces élèves, l'école les connaît bien, et sera toujours fière de les avoir comme siens. Le travail des autres pris dans son ensemble est

plus profitable à eux-mêmes qu'à l'école. Rien de surprenant en cela.

Ceux qui nous reprochent de spéculer sur le travail des élèves ne pensent pas sans doute qu'un travail mal fait ou négligé porte toujours ses conséquences.

Voici deux exemples entre mille qui font voir que s'il y a quelquefois avantage, il y a le plus souvent perte réelle pour l'établissement. Ces exemples sont tirés du livre de compte des travaux.

Deux élèves ont mis dix-neuf jours à labourer un champ de huit arpents. Deux autres dix-sept jours pour un champ de sept arpents. Il a donc fallu 36 jours à deux élèves pour labourer une étendue de 15 arpents. Un laboureur ordinaire aurait pu faire le même ouvrage en 10 jours. Donc 26 journées d'attelage perdus. Comptons : 2 chevaux à \$1.20 donnent \$31.20. Un laboureur à gages aurait coûté \$6.40. Perte sur le temps seulement \$24.80, sans compter les défauts du labour. Souvent on est obligé de les faire réparer par un employé de la ferme. A tout cela il faut ajouter le dommage causé aux chevaux qui ne sont pas toujours menés régulièrement comme ils devraient l'être, malgré la bonne volonté des élèves que j'aime à reconnaître toutes les fois qu'il s'agit de labourer. Ils comprennent bien que c'est la partie la plus importante des travaux du cultivateur, et ils s'y appliquent avec zèle.

Si du champ de labour on passe à la moisson, on trouve que bien souvent leur travail n'est guère plus profitable. Dans une après-midi, six élèves n'ont coupé à la faucille que deux perches et demie en superficie, en blé. Un seul journalier aurait pu en faire autant en bien moins de temps. Donc épargne de cinq faucilles achetées exclusivement pour les élèves, \$2.00. A cela, ajoutez le dommage causé au blé coupé ce jour-là. Il a germé parce que ceux qui l'avaient coupé, ne l'avaient pas mis en quin-taux, comme ils devaient le faire.

On pourrait citer encore beaucoup d'autres exemples ; mais ceci doit suffire. Je ne parlerai point des dommages causés aux instruments soit par manque d'habileté, soit par négligence, soit même par légèreté. Tout cela se suppose et va de soi. On ne peut attendre de jeunes élèves que l'intérêt ne stimule pas et que l'âge n'a pas encore mûris, qu'ils soient sérieux, appliqués et intéressés à bien faire comme des journaliers choisis et bien payés. C'est un inconvénient inévitable, il faut le subir.

Où est donc la spéculation s'il y a à peine compensation entre le gain et la perte ?

Puisque les choses se passent ainsi dans toute école d'agriculture, comment peut-on dire que l'on spécule sur les élèves ?

Voyons le troisième reproche. En disant sèchement que chaque élève est obligé de payer \$116.00, on donne à entendre que l'école reçoit cet argent et en fait son profit. Mensonge. L'école ne reçoit que \$24.00. Le reste est pour la pension toujours prise dans une maison du voisinage, aux frais des élèves. Voilà ce qu'on ne dit pas. On ne dit pas non plus que la Chambre d'agriculture donne \$50.00 à chaque élève. Les \$116.00 se trouvent donc réduites à \$66.00. Voilà de la bonne foi, n'est-ce pas ?—C'est ainsi que l'on veut surprendre la crédulité du public.

Mais où vont ces \$24 ? Là est sans doute le mot de l'énigme qui cache la fameuse spéculation. Voyons un peu. Cet argent sert à acheter des livres, à réparer les outils de l'atelier, à faire toutes les réparations nécessaires à la maison et aux instruments brisés mal à propos, à entretenir les lits et l'ameublement, enfin à fournir ce qui manque aux \$1200, pour que le collège ne soit pas en dettes pour soutenir l'école. Ces \$24 servent à payer l'instruction théorique et pratique, le logement le jour et la nuit, l'usage de la bibliothèque et de l'atelier.

Ce reproche de spéculation n'a donc d'autre appui que le mensonge et la mauvaise foi. Il n'a pas même l'excuse de l'ignorance de ce qui se passe ici.

C'est ainsi qu'après dix ans d'un dévouement sans bornes, et de sacrifices de toutes sortes au profit d'une cause qui intéresse tout le monde, le public apprend avec étonnement que tout cela n'est au fond qu'une honteuse spéculation.

Honte à ceux qui insultent les écoles auxquelles ils sont redevables de quelques lambeaux de science agricole à peine suffisants pour couvrir leur ignorance !

Honte à ces jeunes agronomes de fraîche date qui, pour mieux se faire accepter du public agricole, sont obligés de jouer le rôle d'échos complaisants !

Le bon sens du public en fera bonne justice. Ils reçoivent déjà le juste châtement dû à l'ingratitude. Cela suffit. N'en parlons plus.

Il me reste un autre sujet à traiter, pour compléter ce que j'ai à dire de l'organisation des écoles d'agriculture.

Tout ce que je viens de dire sur notre école d'agriculture, la ferme-modèle et les principes de son organisation me donne l'idée de compléter ce travail par un exposé succinct de l'organisation de l'enseignement agricole en Europe. Il m'a semblé que cette étude pourrait être utile. Je commencerai par la France, où cet enseignement vient d'entrer dans une phase nouvelle, pleine d'espérance pour l'avenir. Je passerai de là en Angleterre et en Ecosse, puis en Irlande, où je m'arrêterai à

Glânevin, la première école d'agriculture du pays que j'aie visitée et bien étudiée.

Je ne dirai rien que je n'aie vu ou lu dans des documents authentiques que j'ai entre les mains. Ce sera le sujet de deux prochaines lettres.

F. PILOTE, Ptre.

Ste. Anne, 22 mars 1868.

---

## VIII

### Organisation de l'enseignement agricole en France

---

Les établissements d'enseignement agricole soutenus par l'Etat sont de deux sortes, les écoles impériales et les fermes-écoles.

Il y a trois écoles impériales, Grignon, Grand-Jouan et La Saussaie. " Les études y sont organisées de manière à donner l'enseignement le plus convenable à une école de deuxième degré ayant au-dessous d'elles les fermes-écoles et au-dessus l'institut national agronomique. "—(Programme de 1851.)

On a tenté l'établissement de cet institut national agronomique à Versailles. Mais après avoir dépensé beaucoup d'argent on y a renoncé. Les collections achetées à grands frais pour le musée ont été partagées entre les trois écoles impériales. Depuis l'année dernière il est question de le rétablir à Grignon même. Un journal a annoncé que deux cent mille francs ont déjà été dépensés sur le terrain dans ce but.

Outre les établissements d'instruction agricole créés par l'Etat, il y en a beaucoup d'autres dus à l'initiative particulière mais subventionnés plus ou moins par le trésor public, comme par exemple, l'Institut agricole de Beauvais fondé par les bons Frères de la Doctrine chrétienne, et plusieurs autres écoles semblables établies par des corps religieux. Il y a aussi les colonies ou établissements agricoles charitables pour les orphelins et les jeunes délinquants ou vagabonds qui se perdent dans les grandes villes.

Il y a de plus dans un bon nombre de départements des cours publics d'agriculture aux frais de l'Etat en grande partie.

Telle a été à peu près l'organisation de l'enseignement agricole en France jusqu'à l'année dernière. Depuis longtemps cet enseignement était jugé insuffisant. Dans toute occasion l'agriculteur faisait entendre ses plaintes dans la presse et ailleurs.

Parmi les nombreux griefs dont elle avait à se plaindre, elle faisait valoir le besoin d'une instruction agricole plus étendue.

Le gouvernement cédant à la pression de l'opinion publique ordonna une enquête pour prendre connaissance des besoins et des vœux des populations de la campagne. Cette enquête fut ouverte à la fois sur tous les points du territoire français. Les hommes les plus compétents par leur instruction, leur position ou leur expérience dans chaque localité furent entendus.

Cette grande enquête demanda l'introduction de l'enseignement de l'agriculture et de l'horticulture dans les établissements d'instruction publique. Mais l'Empereur voulait connaître les meilleurs moyens de donner satisfaction à un vœu si légitime. Il institua le 12 février dernier une commission spéciale chargée d'étudier et de proposer les mesures nécessaires pour développer les connaissances agricoles dans les écoles normales primaires, dans les écoles publiques et dans les cours d'adultes des communes rurales. Cette commission réunie au ministère de l'instruction publique se mit à l'œuvre sans délai. Les nombreux documents recueillis furent placés sous ses yeux, et plusieurs agronomes distingués au savoir et à l'expérience desquels elle avait fait appel, s'empressèrent de lui fournir tous les renseignements dont ils disposaient et qui étaient de nature à éclairer la question.

Après une étude approfondie de la matière, la commission arrêta le programme des diverses mesures qu'elle croyait indispensables pour généraliser promptement l'enseignement de l'agriculture et de l'horticulture dans les établissements publics d'instruction primaire. Après avoir rendu compte à l'Empereur de l'exécution du décret du 12 février, le ministre demanda et obtint la permission de publier les propositions de la commission, dans l'espoir que de la discussion à laquelle sans doute, elle donnerait lieu, jaillirait quelque lumière nouvelle. Le rapport de M. Duruy est du 27 août 1867. Voici les principales dispositions de ce programme :

1o. Organiser immédiatement, partout où les circonstances le permettent, un cours d'agriculture et d'horticulture dans les écoles normales qui n'en ont pas encore ;

2o. Créer dans chaque département un emploi de professeur d'agriculture chargé de l'enseignement agricole dans l'école normale, le lycée ou le collège, et des conférences qui pourraient être faites aux instituteurs et aux cultivateurs....., choisir des professeurs d'agriculture parmi les meilleurs élèves de la troisième année des écoles normales, ceux qui auraient une aptitude spéciale pour cet enseignement, les envoyer pendant deux ou trois ans dans une école d'agriculture ;

3. Provoquer et encourager l'annexion d'un jardin aux écoles normales et aux écoles primaires rurales qui n'en possèdent pas encore, afin d'exercer les enfants à la pratique de l'horticulture ; instituer des promenades agricoles une fois par semaine avec un objet d'études qui corresponde aux travaux de la saison ;

4o. Modifier le règlement des écoles primaires communales de telle sorte que dans chaque commune l'on puisse, par la fixation des heures de classes et de l'époque des vacances, concilier les exercices classiques avec les travaux des champs.

Le programme renferme quelques autres propositions d'une moindre importance.

M. Durny ne provoqua pas en vain la discussion sur ces divers articles, et il eut lieu de s'en applaudir. La Société d'agriculture de Compiègne ayant pour Président M. le Vicomte de Tocqueville et pour Secrétaire M. Ls. Gossin, deux hommes éminents et faisant autorité dans les questions de cette nature, crut répondre à l'appel de M. Durny, en instituant une commission pour examiner et discuter les arrêtés ministériels. Dans sa séance du 30 novembre 1867, cette société fit rapport que la commission avait passé en revue les différents articles, savoir :

A l'article premier, adhésion complète.

A l'article second, adhésion en principe à la nomination d'un professeur départemental d'agriculture, mais à la condition que les chaires d'agriculture fussent exclusivement confiées à des hommes éprouvés déjà sur le terrain de la pratique. Car dans l'opinion de la commission, ce fonctionnaire ne remplirait dignement et utilement son mandat que s'il joignait l'expérience à la science, la pratique à la théorie. Quelque bien organisée que soit une école d'agriculture, quelques distingués qu'en soient les élèves ils n'auraient pas, au sortir même des bancs de l'école, une autorité suffisante sur les populations des campagnes. Dans les leçons données aux élèves des écoles normales et autres établissements d'instruction, il pourrait leur échapper certaines erreurs qui discréditeraient à l'instant la parole du maître.

Pour rendre l'article 3 encore plus accentué dans la première partie de ses conclusions, la commission proposa d'émettre le vœu qu'à l'avenir aucun plan d'école rurale ne put être accepté si ce plan ne présentait pas de jardin.

Par rapport aux promenades agricoles, bien que la commission en approuvât le principe, elle pensa cependant qu'il ne conviendrait pas de les prescrire d'une manière générale *une fois par semaine*. A la rédaction officielle la commission proposa de substituer celle-ci : " *Encourager les promenades agricoles avec un objet d'études qui corresponde aux travaux de la saison.* "

A l'article 4, la commission proposa une adhésion d'autant plus accentuée, qu'il a été constaté à l'Exposition universelle que le système mis en projet est appliqué à la Prusse et à la Saxe avec le plus grand succès. C'est même à la faveur de telles dispositions que, dans ces contrées, l'enseignement primaire a pu se généraliser au point de réduire à un pour cent le nombre de ceux qui ne savent ni lire ni écrire.

Relativement aux modifications en question, la commission proposa d'indiquer comme moyen d'attendre le but, le partage de la journée scolaire, dans les six mois d'été, en trois classes de deux heures chacune. L'une spéciale, aux enfants de l'école en âge de concourir aux travaux agricoles, serait obligatoire pour ces enfants.

Ce ne fut que le 30 décembre dernier que le ministre de l'Instruction publique arrêta le programme de l'enseignement agricole dans les écoles primaires rurales et dans les écoles normales primaires.

Ce programme comprend six grandes divisions, subdivisées en 36 chapitres.

- 1o. Végétation, terres, climat,
- 2o. Opérations principales de l'agriculture,
- 3o. Végétaux qui intéressent la culture française,
- 4o. Animaux domestiques utiles à l'agriculture,
- 5o. Economie agricole,
- 6o. Culture des jardins.

En citant ce programme, le *Journal d'agriculture pratique* du 6 février dit : " Ce programme paraîtra sans doute un peu trop élevé, mais il faut remarquer qu'il ne doit pas être suivi à la lettre. Dans la pensée du ministre, il doit servir de base à l'enseignement donné dans les écoles normales et dans les écoles primaires rurales. "

" Voilà donc, ajoute-t-il, l'enseignement agricole introduit officiellement dans les écoles rurales et normales. Aux termes d'une circulaire adressée aux préfets, on va organiser des cours d'agriculture partout où les circonstances le permettront, provoquer l'annexion de jardins aux écoles normales et primaires, etc., etc. Quelques-unes de ces mesures ont déjà été appliquées dans plusieurs départements.

Ste. Anne, 25 mars 1868.

F. PILOTE, Ptre.

IX

L'enseignement agricole dans le Royaume-Uni

ANGLETERRE.—On lit ce qui suit dans le *Journal d'agriculture pratique* de Paris, du 31 octobre 1867, sous la signature de M. Eymar de Lucy : " Dans le Royaume-Uni l'enseignement professionnel ne saisit pas l'agriculteur au berceau : les premières années sont dévolues à cette instruction générale et libérale qui convient également à toutes les professions, et d'où se dégagent plus tard les spécialités. Vient ensuite le stage ou la participation active pendant deux ou trois ans à tous les travaux d'une grande exploitation ; puis enfin, pour couronner l'édifice, l'étude approfondie de la partie des sciences physiques, naturelles et mathématiques, sur lesquelles repose l'art agricole. Déjà un certain nombre d'écoles secondaires ont été établies sur différents points du Royaume-Uni, et, pendant plusieurs années, le Collège royal d'agriculture de Cirencester s'est appliqué à fusionner l'enseignement général avec l'enseignement spécial.

" Enfin des prix spéciaux ont été offerts dans les Universités d'Oxford et de Cambridge aux étudiants qui soutenaient avec succès des examens sur les sciences agricoles. Mais tout cela n'était qu'un prélude, et sur la proposition de M. Holland, membre du Parlement, la Société royale d'agriculture d'Angleterre a fait un pas de plus en constituant, au siège même de la société, dans Hanover square, des examens annuels portant sur la science et la pratique de l'agriculture, la tenue des livres, la mécanique agricole, etc. Ces examens sont publics et comprennent des épreuves orales et écrites, à la suite desquels les candidats, classés par ordre de mérite, peuvent recevoir des diplômes et des prix. "

On voit que " dans toute cette organisation, l'initiative des particuliers est seule en jeu, et nous ne voyons nulle part la moindre trace de l'action administrative ; cependant il est incontestable que le gouvernement, poussé par l'opinion, se fait une part plus grande qu'autrefois dans la conduite des affaires agricoles du Royaume-Uni. "

ECOSSE.—En Ecosse la société d'agriculture et des highlands a délivré des diplômes à ceux qui faisaient preuve de connaissances, soit en comptabilité rurale, soit en chimie et en botanique appliquée, ou en médecine vétérinaire.

IRLANDE.—Sous le rapport de l'enseignement de l'agriculture, l'Irlande est plus avancée que l'Angleterre. En Angleterre il n'y a aucune institution agricole fondée par l'Etat. Le

Collège agricole de Cirencester, établi en 1845, a été fondé par des particuliers. En Irlande, au contraire, il y a tout un système parfaitement organisé. Cette organisation est due aux "Commissaires de l'éducation nationale d'Irlande." Elle comprend trois sortes d'écoles : les écoles communes (*ordinary schools*), les écoles modèles et les écoles de degré supérieur. De cette dernière catégorie il n'y a encore que Glasnevin. On compte une cinquantaine d'écoles communes où l'on enseigne l'agriculture. Les écoles-modèles qui donnent le même enseignement sont au nombre de vingt-huit. En dehors de ce triple enseignement, qui forme dans son ensemble une sorte d'hierarchie, l'agriculture s'enseigne encore dans 76 *work-houses*, ou maisons de travaux forcés pour les jeunes délinquants. Chacune de ces écoles, sans exception, joint à son enseignement la mise en pratique des leçons de la classe sur un terrain dont l'étendue varie suivant le degré de l'école, depuis 3 acres (*statutes*) jusqu'à 180. L'Irlande compte donc plus de 150 écoles d'agriculture, où l'on enseigne plus ou moins la théorie et la pratique de l'agriculture.

*Ecoles communes d'agriculture (ordinary schools).*— Pour avoir droit à un surplus d'allocation pour l'enseignement de l'agriculture, toute école commune sous contrôle des "Commissaires" doit se soumettre à trois conditions : 1<sup>o</sup>. avoir une classe spéciale d'agriculture tous les jours, outre la théorie dans les classes, la pratique dans un petit champ d'un à trois acres *statute* à un demi-mille de l'école au plus ; 2<sup>o</sup>. cette ferme en miniature sera cultivée suivant un système régulier de rotation, de manière à servir de modèle aux fermiers du voisinage ; 3<sup>o</sup>. la stabulation du troupeau, les soins donnés à la confection des engrais et leur application seront les caractères distinctifs de la direction de la ferme.

*Ecoles modèles de district.*— Ces écoles peuvent aussi donner un enseignement agricole plus développé, moyennant certaines conditions. Outre une bonne instruction agricole ordinaire donnée aux élèves les plus avancés qui suivent les classes de la section littéraire, on leur donne, pour les mettre en état de devenir des fermiers capables, des leçons théoriques et pratiques sur l'agriculture. Une ferme d'une étendue suffisante au dire des "Commissaires" est toujours attachée à ces écoles. Les élèves les plus distingués sont envoyés gratuitement, après leur cours d'études, à l'école principale de Glasnevin pour y terminer leur instruction agricole, et devenir des professeurs d'agriculture, ou des régisseurs et directeurs de fermes. Il y a donc dans ces écoles modèles une classe spéciale pour l'agriculture ouverte à

un certain nombre d'élèves au-dessus de 15 ans, possédant une instruction littéraire assez avancée.

*Glasnevin.*— Cette école est la tête de l'enseignement agricole en Irlande, comme Grignon, Grand-Jouan et la Saussaie en France. Elle est encore l'unique école d'agriculture sur un grand pied. Située dans le voisinage immédiat de Dublin, (3 statute miles) elle fut fondée en 1838 par les " Commissaires " des écoles nationales d'Irlande. " D'après son programme, elle a un double but : 1o. former les jeunes gens à la science et à la pratique de l'agriculture ; 2o. former des professeurs d'agriculture. Nous verrons un peu plus bas comment elle atteint ces deux buts.

Pour y être admis, il faut savoir la grammaire, la géographie, l'arithmétique, la tenue des livres et un peu de géométrie, le premier livre d'Euclide au moins.

Les élèves travaillent sur la ferme de 3 heures à 6 heures P. M. tous les jours, excepté le dimanche. Deux fois par jour ils sont occupés aux soins du bétail.

Le cours d'études est de deux ans. Il y a cinq professeurs pour l'agriculture, pour l'art vétérinaire, la physiologie et la pathologie ; pour la botanique et la physiologie végétale en rapport avec l'agriculture ; la chimie et la géologie en rapport avec l'agriculture, enfin pour l'horticulture.

Ce programme est superbe. Il a quelque chose de séduisant. Celui qui visiterait Glasnevin en touriste, se contentant de jeter un coup d'œil rapide sur le prospectus, le programme, les belles constructions, les jardins à fleurs, etc. remporterait la meilleure idée possible de cette institution, et croirait avoir trouvé l'idéal des écoles d'agriculture. Mais en toute chose il faut voir

#### LE REVERS DE LA MÉDAILLE.

Un des professeurs de cette école m'a dit, à la fin de ma visite : " Il n'y a pas de classe pour former des professeurs à Glasnevin. Cette classe n'a jamais existé. On donne trop de temps aux travaux manuels, et pas assez à l'étude. Cette école ne répond pas aux espérances de ses fondateurs. Ce ne sont plus les fils de fermiers qui viennent y chercher l'instruction agricole, ce sont les protégés de l'aristocratie des environs de Dublin qui y envoient les fils de leurs cuisiniers et de leurs serveurs, sans s'occuper des qualifications littéraires préalables, telles que requises par les règlements. Il en résulte que les études sont très faibles. Cette école coûte néanmoins quatre mille louis sterling au gouvernement. " A Glasnevin c'est le contraire de Grignon en France, ajouta-t-il, car il avait visité cette école. " Là on étudie beaucoup, mais on ne travaille pas

“ assez dans les champs. Ici on travaille trop et on n'étudie pas assez. Encore si ce travail était bien dirigé ! Mais non. Les élèves travaillent le moins qu'ils peuvent, et ce qu'ils font ils le font sans intérêt, sans chercher à se rendre compte à eux-mêmes de ce que vaut la journée d'un homme bien employé. Pour réussir à Ste. Anne vous devrez prendre le milieu entre ces deux extrêmes. ”

Voilà ce que l'on me disait à Glasnevin en 1859. Depuis ce temps rien ne me porte à croire que les choses soient changées. J'ai pu voir de mes yeux la preuve que le travail ne se fait pas toujours bien. Voici ce que je lis dans mon journal : “ La partie de la ferme laissée en pâturage a été fort mal labourée les années précédentes. Je l'ai traversée d'un bout à l'autre. Les planches ne sont pas arondies, il y a des trous et des buttes, comme dans nos champs canadiens les plus mal labourés. Il ne faut pas en être surpris puisque les labours comme tous les autres travaux se font par des élèves. ”

Le jardin n'est pas bien grand. Il a plus de fleurs que de fruits. C'est plutôt un jardin d'amateurs de fleurs, que celui d'une ferme donnant des profits.

Telle était en 1859 la réalité des choses à Glasnevin absorbant chaque année £4000 sterling au budget de la commission de l'éducation nationale d'Irlande. Pourtant on n'y a rien ménagé : constructions variées et spacieuses, ameublement approprié, personnel choisi, instruments aratoires perfectionnés, machine à vapeur, etc. Les frais d'installation ont dû être considérables. Tout cela doit être d'un bien coûteux entretien.

**EXTRAITS**  
**DES**  
**RÉPONSES DE M. F. PILOTE**

**À UNE SÉRIE DE QUESTIONS DU**

**Comité de l'Agriculture et de la Colonisation**

---

N. B. M. Pilote n'ayant reçu ces questions d'un ami à Québec que dans les derniers jours de la Session du Parlement (le 20 février) avec prière d'y répondre sous le plus court délai possible, regrette de ne pouvoir donner à plusieurs de ses réponses tout le développement désirable. Le temps a manqué pour parler de la colonisation.

**Questions sur l'agriculture**

10. L'agriculture a-t-elle fait dans les dix dernières années et fait-elle actuellement des progrès sensibles ?

Oui, dans les idées surtout au sujet de l'enseignement agricole dont la nécessité paraît mieux comprise qu'elle ne l'a jamais été. Quant à la mise en pratique de ces idées, tout est encore à l'état d'essai, parcequ'il n'y a pas encore de direction uniforme imprimée à ce mouvement. Voilà tout. Les essais sont plus ou moins heureux, mais ils ne se généralisent pas encore. Il en est de même de l'enseignement agricole que la classe instruite voudrait voir plus répandue.

20. La Chambre d'agriculture et les sociétés d'agriculture contribuent-elles au progrès agricole dans les proportions de ce qu'elles coûtent au trésor public ?

Oui, sans aucun doute pour la Chambre d'agriculture dont la subvention devrait être augmentée.

Quant aux sociétés d'agriculture, non.

30. Résulte-t-il beaucoup de bien des expositions provinciales et des expositions agricoles de comté qui ont lieu chaque année ?

Oui, mais il faudrait que la Chambre d'agriculture eut plus d'autorité pour contrôler le programme des récompenses, et

généralement l'emploi des deniers. Le programme des expositions provinciales devrait être modifié dans le but d'amener graduellement un système raisonné d'améliorations surtout pour le bétail.

40. S'est-il glissé des abus dans les sociétés d'agriculture ?

Oui. La *Revue agricole* en a signalé plusieurs. On peut y référer.

50. L'introduction de l'enseignement agricole pratique dans les écoles normales et dans les écoles primaires, vous paraît-il un moyen d'activer le progrès de l'agriculture ?

Pour répondre à la question telle que posée, je dirai que l'enseignement agricole pratique est impossible dans les écoles normales comme dans les écoles primaires. Un enseignement pratique de l'agriculture suppose que ceux qui le reçoivent prennent une assez large part à tous les travaux de la culture, aux soins du bétail et à toutes les opérations d'une ferme. Autrement, comment les élèves pourraient-ils s'initier à la pratique d'un art qui demande tant de tact, d'observations et d'adresse dans l'emploi des instruments ? Or cela est impossible—10. dans les écoles primaires, à cause de l'âge des élèves ;—20. dans les écoles normales à cause de l'incompatibilité des études nécessaires à un bon instituteur. Tout ce que l'on peut et l'on doit enseigner dans ces écoles est la théorie de l'agriculture. Un cours purement théorique est indispensable. Un cours pratique n'est possible que dans les écoles spéciales d'agriculture. Cette distinction est essentielle. C'est ainsi que la chose est comprise en Europe, dans les pays où l'agriculture fait partie de l'enseignement public.

On a peut-être voulu parler de l'horticulture au lieu de l'agriculture. Dans ce cas ma réponse sera toute différente. L'enseignement pratique de l'horticulture dans les écoles normales comme dans les écoles primaires tant soit peu importantes est une nécessité. Les élèves de ces écoles peuvent très bien, même sous forme d'amusement, s'occuper de tous les travaux du jardinage, et de la culture des arbres fruitiers et d'agrément. Chaque école devrait donc avoir un jardin approprié à l'importance de son enseignement et de sa position. Les instituteurs se trouveraient par là un peu initiés à la pratique de l'art agricole. Ceux qui se sentiraient une vocation plus prononcée pour l'agriculture proprement dite, iraient à l'école spéciale pour y apprendre toutes les opérations du métier et approfondir les questions d'économie rurale. C'est alors seulement que ces hommes seraient de bons professeurs d'agriculture, forts sur la

pratique comme sur la théorie. Ils feraient de bons directeurs de fermes-modèles de comtés.

Dans les écoles primaires il ne devrait pas y avoir de cours d'agriculture proprement dit. Les instituteurs ne devraient jamais se poser en professeurs d'agriculture. Tout ce qu'ils peuvent et devraient faire serait "de donner par le choix des dictées, des lectures et des problèmes, une direction agricole à leur enseignement," comme le veut l'article 6e. de l'arrêté du Ministre de l'Instruction publique en France, M. Duruy, en date du 27 août dernier. Rien de plus.

Dans les écoles normales il devrait y avoir un bon cours théorique d'économie rurale et d'horticulture, avec un jardin annexé à chaque école. C'est ainsi que l'on comprend en France cet enseignement dans les écoles normales. L'article 3e. de l'arrêté ministériel cité plus haut dit : "Provoquer et encourager l'annexion d'un jardin aux écoles normales et aux écoles primaires rurales qui n'en possèdent pas encore, afin d'exercer les enfants à la pratique de l'horticulture ; instituer des promenades agricoles une fois par semaine avec un objet d'études qui corresponde aux travaux de la saison."

La société d'agriculture de Compiègne ayant pour président M. le Vicomte de Tocqueville, et pour secrétaire M. Ls. Gosin, deux hommes éminents à tous égards et qui font autorité en France dans toutes les questions agricoles, celles de l'enseignement surtout, avait chargé une commission de lui présenter un rapport sur les propositions de l'arrêté ministériel. Cette commission dans sa séance du 30 novembre 1867 a adhéré complètement à presque tous les articles 3me et 6me. Sur ce dernier article la commission dit : "Par rapport aux promenades agricoles, bien que la commission en approuve le principe, elle pense cependant qu'il ne conviendrait pas de les prescrire d'une manière générale une fois par semaine. A la rédaction officielle, la commission proposerait de substituer celle-ci : *Encourager les promenades avec un objet d'études qui correspondent aux travaux de la saison.*"

Nulle part il est question de la *pratique* de l'agriculture dans les écoles normales. C'est une idée nouvelle dont sans doute on ne fera pas l'essai en Canada. Si les \$12.000 qui viennent d'être votées pour l'enseignement de l'agriculture dans les écoles normales devaient être employées à établir des fermes-modèles en rapport avec ces écoles pour donner aux instituteurs une instruction agricole *pratique*, ce serait suivant mon humble opinion, tenter la réalisation d'une utopie, quant au but que l'on voudrait atteindre.

Si l'on me demandait une opinion sur le meilleur emploi de cette somme d'après l'ordre d'idées que je viens d'émettre, voici ce que je dirais :

Dans les écoles normales on établira un bon cours théorique sur toutes les branches de l'économie rurale, avec promenades agricoles dans les meilleures fermes du voisinage de Montréal et de Québec.

|                                |        |
|--------------------------------|--------|
| Jardin et pépinières           | \$ 800 |
| Livres, collections et modèles | 500    |
|                                | 400    |

Montant alloué à chaque école \$ 1.700

Le reste de l'allocation serait partagé entre les deux écoles spéciales de l'Assomption et de Sainte Anne, à certaines conditions, par exemple, le nombre des professeurs, un programme, un jardin d'expérimentation, un musée de collections pour les démonstrations de l'enseignement, un cahier d'annales tous les ans, enfin l'obligation de recevoir gratuitement 5 élèves de 3<sup>me</sup> année de l'école normale choisis parmi ceux qui voudraient suivre la carrière agricole.

Ce plan offre à la fin de chaque année un résultat certain et tangible. Les écoles normales ont un bon cours théorique d'agriculture, et pratique d'horticulture, avec une bibliothèque et un musée suffisant, se complétant tous les ans. Les écoles spéciales ont tout ce qu'il faut, y compris surtout la publicité, pour donner un enseignement fort sur la théorie comme sur la pratique agricole. Le public est tenu au fait de tous les progrès réalisés. Une grande émulation est la conséquence de la publicité donnée aux travaux des écoles. La voie du progrès s'élargit indéfiniment. L'initiative privée reçoit l'encouragement qui lui est dû, et le but de la législature est pleinement atteint.

#### Observations générales.

Grâce à la courageuse initiative du chef du Gouvernement canadien de notre province de Québec, l'Hon. M. Chauveau, un grand parti agricole vient de se former au sein même du parlement. Il a affirmé son existence d'une manière non équivoque en votant des sommes considérables, pour l'enseignement de l'agriculture dans les écoles de divers degrés. Ce parti qui compte beaucoup de représentants de l'agriculture militante a compris avec un merveilleux instinct que l'amélioration du

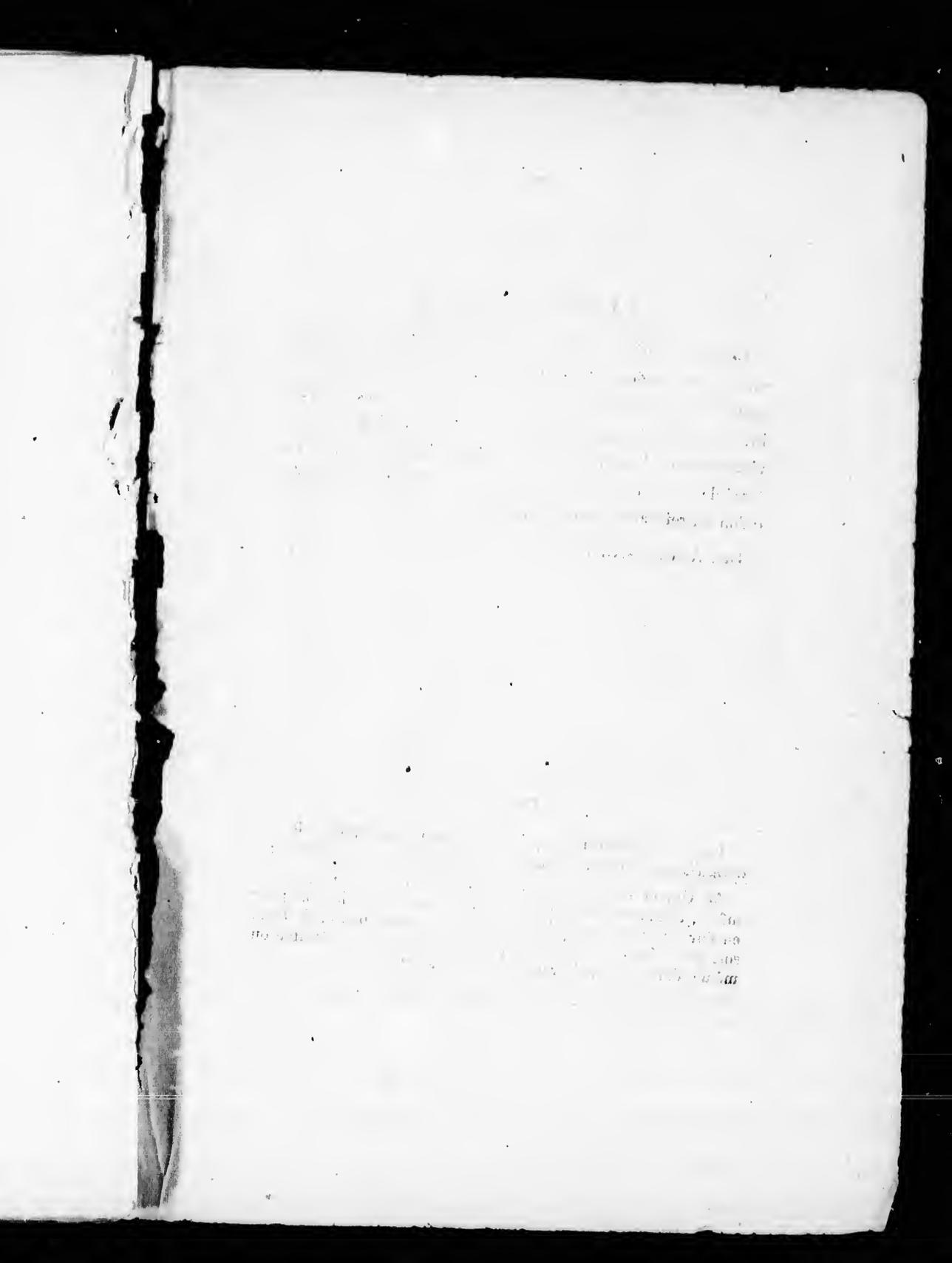
sol et la prospérité de l'agriculture nationale devaient être les instruments les plus puissants de la régénération que tout canadien doit poursuivre, au milieu des nationalités étrangères qui l'environnent. Applaudissons vivement, et faisons des vœux pour que ce beau mouvement soit sagement dirigé, et ne soit pas poussé à des essais hasardeux dont l'insuccès pourrait compromettre gravement la cause agricole. A l'heure qu'il est le même mouvement s'opère en France pour généraliser le goût des choses rurales au moyen de l'instruction publique. Il importe donc au suprême degré de suivre pas à pas tout ce qui s'y fait. L'expérience de nos frères d'outre-mer nous est nécessaire. Ils sont plus avancés que nous sur une infinité de choses. Sachons mettre à profit tout ce qu'ils font de bien : sans oublier toutefois de tenir bon compte de la différence des lieux et surtout des moyens d'exécution. C'est donc une étude qu'il faut d'abord faire à tête reposée, puis discuter dans la presse et ailleurs. Après cela on pourra marcher. L'administration inspirera d'autant plus de confiance qu'elle admettra dans ses conseils des hommes compétents et qui ont vieilli sous le harnais. Des commissions ou comités uniquement composés d'hommes étrangers à l'enseignement et surtout à la pratique agricole, n'ayant jamais vécu de la vie réelle de la campagne, inspireraient une juste défiance au public ici comme en certains pays d'Europe, " où les réunions autour d'un tapis vert sont passées à l'état d'épouvantail, et n'ont eu d'autres résultats que " de produire de la haine pour les légistes et les hommes " de bureau. "

Notre Gouvernement saura se mettre en garde contre des illusions d'autant plus séduisantes qu'elles flattent l'orgueil national, et qu'elles promettent dans un avenir très-prochain des résultats fabuleux.

F. PILOTE, Ptre.

Collège de Ste. Anne, 24 février 1868.

N. B.—Ces réponses ont été envoyées à qui de droit le 24 février.



## AVERTISSEMENT

---

Les lettres qui composent cette petite brochure devaient paraître dans le *Journal de Québec*. Les trois premières même avaient déjà paru lorsqu'une volonté supérieure est venue arrêter brusquement cette publication, sous prétexte qu'il y avait empiètement sur le terrain de la politique. L'auteur a donc été forcé de recourir à un autre moyen pour arriver à la publicité qu'on lui refusait dans les journaux.

Ste. Anne, 8 avril 1868.

## ERRATA.

Page 4, le paragraphe qui commence par ces mots : *M. Cimon divise ses notes, etc.*, doit être complété par ce qui suit :

M. Cimon divise ses notes en quatre parties. J'agirai de même, faisant de chacune d'elles une étude spéciale, soit pour en faire ressortir ce qu'elles peuvent avoir de bon et de bien, soit pour signaler ce qu'elle peuvent avoir d'impraticable ou même d'erroné sous le rapport des principes.

